

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Perpignan
EXTRAIT du registre des délibérations du
Conseil municipal de Bompas
Séance du 11 mars 2021

Membres en exercice : 29

Membres ayant pris part à la délibération (29) : Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Jean-Francis FRANCHET, Sylvie TROTIN, Guy FERNAND, Jean Pierre SERRIE, Yolande LAFRANCAISE, Colette GONZALVEZ, Dominique TEXTORIS, Bernard MARY, Marie DARNER, Claude CAMPS, Carole COLMENERO, Jérôme CATHALA, Arnaud TREMOUILLE, Alexandre BEZAULT, Lucy FERRER, Pierre TILLOIS, Monique MORELL (procuration à Brigitte Lesieur), Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Philippe DE VOLONTAT, Caroline LANGLAIS

Date de convocation : 02 mars 2021

Secrétaire de séance : Pierre TILLOIS

Objet : Vote et adoption du Règlement intérieur pour les marchés de plein vent

Le jeudi 11 mars 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bompas, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la Présidence de Laurence Ausina. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Maire déclare la séance ouverte.

Il est expliqué que la commune souhaite mettre en place un règlement intérieur de son (ses) marché(s) afin de le monter en gamme.

Il est aussi expliqué qu'il est envisagé de faire un marché le jeudi et un marché le samedi, selon les professionnels intéressés.

Il est présenté le règlement intérieur envoyé en document de travail.

Le maire soumet au vote ce règlement intérieur.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

De valider le règlement intérieur

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Bompas, le 11 mars 2021

Laurence AUSINA
Maire



PUBLIÉ LE.....12 MARS 2021